

CONTRAT D'ENGAGEMENT EN SERVICE CIVIQUE

FAVORISER L'ACCES DE TOUS A LA CULTURE ET AUX PRATIQUES ARTISTIQUES

OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif est de contribuer à l'accompagnement et à la structuration de projets culturels, et d'en assurer la diffusion auprès des publics. Elle implique aussi une participation dans les champs technique et logistique à la mise en place d'un événement culturel

EN QUOI LA MISSION CONTRIBUE-T-ELLE A L'INTERET GENERAL ?

L'intérêt pour la structure d'accueil : Un accompagnement au développement des missions liées au spectacle vivant et un accueil aux associations qui nous sollicitent.

L'intérêt pour le volontaire : L'acquisition de nouvelle compétence, développer son réseau professionnel, participer à un projet en collaboration avec une association un collectif, ou une composition artistique

L'intérêt pour la société/ les publics : Un relais de plus pour nos services et nos missions, l'accès à des outils et une aide personnalisée destinée aux projets qui le nécessite.

DUREE DE LA MISSION

8 mois

TEMPS DE MISSION HEBDOMADAIRE

24H

ACTIVITES DU VOLONTAIRE

- Il participe au pilotage de projets culturels, à leurs organisations, leurs valorisations et leurs diffusions
- Le volontaire contribue à la régie générale et technique, et aux aspects logistiques inhérents (filage artistique, feuille de route, accueil des intervenants, accueil du public, installation des besoins technique pour la représentation...etc.)
- La rencontre des jeunes et des habitants pour leur présenter et faciliter leur accès aux événements
- Il participe à la sensibilisation des jeunes pour la culture et les arts vivants
- Développement d'actions de médiation

MODALITES CONCRETES D'EXERCICE DU TUTORAT ET D'ACCOMPAGNEMENT DU VOLONTAIRE

Le tutorat consiste en un accompagnement soutenu dans le premier mois de son action, destiné à le rendre autonome. Une réunion hebdomadaire est ensuite prévue pour la coordination

CONTACT

Alexandra SALACROUP

Vie.associative@laligue83.org

04 94 24 72 64